



Emile PUYBASSET (ou PUIBASSET)



Qui était-il ?

Marc Emile (dit Emile) PUIBASSET (également orthographié Puybasset) est né à **Floressas**(Lot), le 25 Avril 1889.

Il est le fils de Jean PUIBASSET né le 1er avril 1852 à St Cernin (Cantal), cordonnier, âgé de 37 ans et de Toinette (Marie) PUIBASSET, son épouse, sans profession, âgée de 33 ans.

NB : sur les actes passés dans le Cantal le prénom de la mère est différent : Toinette. Le patronyme en revanche est bien PUIBASSET, car elle était la fille de Louis PUIBASSET, également cordonnier et de Toinette VIGIER.

L'officier d'Etat Civil et Maire de la commune était Basile LOUSSERT

Les 2 témoins de la déclaration de sa naissance, furent

Denis MOURGUES, instituteur, (26 ans) et Pierre CRAYSSAC receveur ruraliste (43 ans)



Chez les familles Puibasset (ou Puybasset) on était cordonnier depuis plusieurs générations.

En 1878, les parents de Jean PUIBASSET vivaient à Frayssinet-le-Gélat (Lot).

Le mariage de Jean PUIBASSET avec Toinette PUIBASSET le 4 février 1878 fut acté dans la commune de St Cernin (Cantal) là où habitaient les parents de Toinette (Louis Puibasset et Toinette Vigier à la ferme d'Anglards-le-Pommier, anciennement Anglars-le-Pomier).

Après leur mariage ils s'installèrent à Floressas, dans le centre bourg, et la naissance de leur premier enfant, Marie, née le 18 septembre fut acté à Floressas.

(Marc) Emile avait trois sœurs et deux frères.

- **Marie** née le 18 septembre 1878 à Floressas
- **Antoinette** née le 23 avril 1883 épousa **François CARLES** le 26 janvier 1899 décédée à Floressas le 19 février 1970
- **Jeanne, Marie** née le 29 avril 1894 à Floressas, épousa le 16 avril 1913 **Pierre, Marie, Joseph Caillau** (ou Cailleau) à Belaye
- **Louis**, né le 27 juillet 1880 épousa le 2 septembre 1903 **Anne-Marie Élise Rouch** (née le 6 avril 1887- décédée le 22 mai 1978). Celle-ci était la sœur des deux frères **Paul Rouch** et **Henri Rouch** qui disparurent également lors du conflit 14/18
- **Jérôme Iréné** né le 5 août 1885, décéda lors de son service militaire (en 1908).

Claude Puibasset (conseiller municipal et adjoint au maire, président des chasseurs, Comité des fêtes de Floressas, décédé en 2014) était le **descendant de Louis**.



Grâce au Registre Matricule mis en ligne par **Les Archives Départementales du Lot** nous apprenons que Emile PUYBASSET mesurait 1,60 mètres, avait les yeux gris et les cheveux châtain.

Niveau d'instruction : 3 (niveau école primaire et Certificat d'Etudes)



Le conseil de révision (5 octobre 1910) l'avait incorporé dans le **83e RI**. Il termine son service et est envoyé "à la disponibilité" le 29 septembre 1912 puis devient **réserviste** à partir du 1er octobre 1912.

Rappelé à l'activité par décret du 1er août 1914, il **réintègre son régiment** (le 83e RI), le 5 août.
Lors du Conseil de Révision il était **cordonnier** à Floressas.

Il sera **blessé à la cuisse**, lors de la prise de la "**ferme de la Certine**" dans la **MARNE**,
le **10 septembre 1914**.



**Il est mobilisé comme 2ème classe, dans le 83e Régiment d'Infanterie (83e R.I.)
et se retrouve rapidement engagé dans les batailles de la Marne, où il sera blessé à la cuisse lors
de la prise de la "ferme de la Certine" dans la MARNE,
le 10 septembre 1914.**



Bataille de la Marne : prise de la ferme de la Certine



Début de la Guerre des tranchées ~ Marne



Soldats (et drapeau) du 83e RI Arras 1914
(sources : [Le parcours du combattant de la guerre 1914-1918](#))

La Marne fut l'un des départements les plus meurtris par la Première Guerre mondiale, tant à l'ouest en raison de la guerre de mouvement des deux batailles de la Marne, qu'au nord par la guerre des tranchées et les combats des offensives d'Argonne et de Champagne.

SOURCE "[Champagne Ardenne](#)"

Lors de la Première Bataille de la Marne (6 au 12 septembre 1914) 1200 taxis de la capitale furent réquisitionnés par le général Gallieni pour envoyer rapidement au front près de 6 000 hommes.





Les "taxis de la Marne" (source patriarch.free.fr)

Puis , les deux armées antagonistes, françaises et allemandes, épuisées, se sont enterrées, face à face.



Jusqu'à la fin de 1914, les deux côtés s'efforcent de fixer mutuellement les effectifs de l'adversaire dans cette région par des attaques limitées, pour éviter la manœuvre de débordement vers la mer du Nord que les Allemands ont entamée.

Ne pouvant atteindre Paris, but originel et mythique dans la pensée militaire allemande, l'état-major du Kaiser a convaincu celui-ci d'amplifier le plan de base de débordement des alliés sur leur gauche par un enveloppement qui doit mener à "la course à la mer", en espérant envahir complètement la Belgique.

Mettant ainsi ce pays hors jeu, l'Allemagne espère pousser les Anglais au réembarquement, laissant la France seule pour se défendre.



La 1ère phase se déroule du 25 septembre au 4 octobre 1914, la 2ème entre le 4 et le 15 octobre et enfin la 3ème phase de cette offensive appelée "la course à la mer" se déroule entre le 15 octobre et fin décembre 1914



Le "piou piou" de 1914 :
On considérait le "pantalon rouge" comme soutien moral essentiel !!!

Le bilan des pertes, dues notamment au pantalon rouge garance qui faisait des soldats, des cibles parfaites, est énorme :

en décembre 1914, le bilan des pertes depuis le 4 août 1914 est de plus de 300 000 hommes tués et 600 000 blessés du côté français.

Le conflit s'enlise et devient la "Guerre des tranchées".



Premières tranchées - photo <http://www.premiere-querre-mondiale-1914-1918.com>"

Un réseau parallèle de tranchées s'établit alors de la Mer du Nord à la Suisse.
Cette situation de blocage dura jusqu'à l'offensive Michael au printemps 1918



Le 20 décembre 1914, Emile Puybasset est blessé à la "Maison Forestière" dans un bois près de Perthes-lès-Hurlus (A) (actuellement Souain-Perthes-lès-Hurlus) entre Verdun et Varennes-en-Argonne, (à l'est) et Reims (à l'ouest.)

Rien que pour ce jour-là, les pertes en hommes, gradés et soldats confondus, s'élevèrent à 365 :

90 soldats, furent tués, 197 furent blessés et 78 furent portés disparus



3. La Grande Guerre 1914-15 — La Maison forestière de PERTHES (Marne) en avant de laquelle se livrèrent de furieux et célèbres combats

La "maison forestière" de Perthes-lès-Hurlus (Marne) où fut mortellement blessé Emile Puybasset

Il devait succomber des suites de ses blessures.

 **Emile Puybasset avait 25 ans**

**Emile PUYBASSET est très probablement inhumé au
Cimetière National du Mont de la Garde à Souain-Perthes-lès-Hurlus**



Cimetière National du Mont de la Garde, 51600 Souain-Perthes-lès-Hurlus (photo de [ChrPIERRE](#))



Puybasset

D.V.

<p>Nom : Puybasset</p> <p>Prénoms : Clara Emile Surnoms :</p>	<p>Numéro matricule du recrutement : 1062</p> <p>Classe de mobilisation :</p>																																																				
<p style="text-align: center;">ÉTAT CIVIL.</p> <p>Né le 25 avril 1889 à Stoussas, canton de Stoussas, département de Lot, résidant à Stoussas, canton de Stoussas, département de Lot, profession de Cardeur, fils de Jean et de Puybasset mari, domiciliés à Stoussas, canton de Stoussas, département de Lot.</p> <p>Marié :</p>	<p style="text-align: center;">SIGNALEMENT.</p> <p>Cheveux et, sourcils châtains, yeux gris, front couvert, nez mojeu, bouche mojeu, menton plat, visage long. Taille : 1 m. 60 cent. Taille rectifiée : ... m. cent. Marques particulières : Degré d'instruction générale : 3</p>																																																				
<p style="text-align: center;">DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.</p> <p>Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 19 10.</p> <p>Classé dans la ... partie de la liste en 19 ...</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMEROS</th> </tr> <tr> <th>NU CONTRÔLE spécial.</th> <th>MATRICULE OU NU répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Régiment d'Infanterie</td> <td></td> <td>223</td> </tr> <tr> <td>Régiment d'Infanterie de St Gaudens</td> <td></td> <td>...</td> </tr> </tbody> </table>	CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS		NU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE OU NU répertoire.	Régiment d'Infanterie		223	Régiment d'Infanterie de St Gaudens		...																																									
CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS																																																				
	NU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE OU NU répertoire.																																																			
Régiment d'Infanterie		223																																																			
Régiment d'Infanterie de St Gaudens		...																																																			
<p style="text-align: center;">DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</p> <p>Inscrit sous le n° 28 de la liste de Stoussas incorporé au 13^e Régiment d'Inf. à compter du vingt octobre 1910. Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour. Envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1912. Certificat de bonne conduite accordé. Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} Octobre 1912. Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1^{er} Août 1914. Arrivé au corps le 3 Août 1914. Quitté l'armée à la maison journalière le 20 Mars 1915.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMÉE active, Armée territoriale et réserve de l'armée active, Armée territoriale et sa réserve.</th> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMEROS</th> </tr> <tr> <th>NU CONTRÔLE spécial.</th> <th>MATRICULE OU NU répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Armée active</td> <td>Régiment d'Infanterie</td> <td></td> <td>223</td> </tr> <tr> <td>Armée active</td> <td>Régiment d'Infanterie de St Gaudens</td> <td></td> <td>...</td> </tr> </tbody> </table>	ARMÉE active, Armée territoriale et réserve de l'armée active, Armée territoriale et sa réserve.	CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS		NU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE OU NU répertoire.	Armée active	Régiment d'Infanterie		223	Armée active	Régiment d'Infanterie de St Gaudens		...																																						
ARMÉE active, Armée territoriale et réserve de l'armée active, Armée territoriale et sa réserve.	CORPS D'AFFECTATION.			NUMEROS																																																	
		NU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE OU NU répertoire.																																																		
Armée active	Régiment d'Infanterie		223																																																		
Armée active	Régiment d'Infanterie de St Gaudens		...																																																		
<p style="text-align: center;">CAMPAGNES.</p> <p>contre l'Allemagne du 5 Août 1914 au 10 Mars 1915</p>	<p style="text-align: center;">BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.</p> <p>Blow à la septième 1914 à la lecture. Plaie Cuisse gauche</p>																																																				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">PÉRIODES D'EXÉCUTIONS.</th> <th colspan="2">RÉSERVE</th> <th colspan="2">ARMÉE TERRITORIALE</th> <th colspan="2">SPÉCIALES</th> </tr> <tr> <th>1^{re} dans l</th> <th>2^e dans l</th> <th>1^{re} dans l</th> <th>Supplémentaire dans l</th> <th>Du</th> <th>au</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	PÉRIODES D'EXÉCUTIONS.	RÉSERVE		ARMÉE TERRITORIALE		SPÉCIALES		1 ^{re} dans l	2 ^e dans l	1 ^{re} dans l	Supplémentaire dans l	Du	au																													<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3">ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :</th> <th rowspan="2">DATE de LA LIQUIDATION du service militaire.</th> </tr> <tr> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: 0.8em;">Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, amis, etc.).</p>	ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :			DATE de LA LIQUIDATION du service militaire.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.				
PÉRIODES D'EXÉCUTIONS.		RÉSERVE		ARMÉE TERRITORIALE		SPÉCIALES																																															
	1 ^{re} dans l	2 ^e dans l	1 ^{re} dans l	Supplémentaire dans l	Du	au																																															
ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :			DATE de LA LIQUIDATION du service militaire.																																																		
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.																																																			
<p style="text-align: center;">LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Date.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivision de région.</th> <th>D. DOMICILE. H. RÉSIDENCE.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		Date.	Communes.	Subdivision de région.	D. DOMICILE. H. RÉSIDENCE.																																																
Date.	Communes.	Subdivision de région.	D. DOMICILE. H. RÉSIDENCE.																																																		